

**Projet Scientifique et Culturel
Réseau des bibliothèques Aunis Sud
2016 – 2020**

La Méthode

Introduction

I. Le territoire, les bibliothèques : portraits

- I.1. Environnement
- I.2. Les bibliothèques du territoire : implantations, bâtiments
- I.3. Collections
- I.4. Publics
- I.5. Partenariats

II. La culture sur le territoire

- II.1. Les acteurs culturels sur le territoire
- II.2. La politique culturelle menée par la Communauté de Communes Aunis Sud

III. Les trois objectifs de la politique de Lecture Publique Aunis Sud

- III.1. Accompagner, valoriser, faire du lien
- III.2. Les bibliothèques : une mise à jour nécessaire
- III.3. Rendre visible et faciliter l'accès

IV. Le réseau des bibliothèques Aunis Sud : mise en place, réalisations et projets

- IV.1. Le réseau pas à pas
- IV.2. Un fonctionnement sur la base du volontariat et de la participation
- IV.3. Le service « Réseau des bibliothèques »

V. Accompagner les bibliothèques dans leur modernisation : le projet de réseau informatique

- V.1. Première action : constituer un réseau informatique
- V.2. Seconde action : penser les services aux publics, à partir de ce nouvel outil

VI. Actions à venir

- VI.1. Les collections, la circulation des documents
- VI.2. Les actions culturelles
- VI.3. Communication
- VI. 4. Mettre en place et développer des pratiques participatives

La Méthode

À l'heure où les contours intercommunaux se redessinent, où l'on s'interroge sur l'avenir des bibliothèques, la coopération intercommunale apparaît comme une solution afin d'améliorer les services rendus à la population par les bibliothèques.

Une mise en réseau permet d'offrir plus de services à la population et de constituer un maillage dynamique sur un territoire en matière de Lecture Publique, dans un souci constant d'équité territoriale.

Le Projet Culturel et Scientifique du Réseau des Bibliothèques Aunis Sud 2016-2020 a pour vocation de définir la politique de Lecture Publique menée par la Communauté de Communes Aunis Sud.

Dans un premier temps, un état des lieux est proposé, afin de comprendre et de mettre en perspective les enjeux et les objectifs qui en découlent. Dans un second temps, la définition des objectifs permet de donner sens aux actions en cours et à venir.

Introduction

La Communauté de Communes Aunis Sud naît en janvier 2014. Dès sa conception, la volonté de l'équipe communautaire est d'offrir aux habitants et aux acteurs locaux de meilleurs services, dans une logique d'efficacité et de mutualisation des moyens. Nos élus ont donc à cœur de développer une politique culturelle fondée sur le maintien et la valorisation de l'existant, le développement de l'attractivité du territoire et l'accès à la culture au plus grand nombre ; tout cela pour répondre à des enjeux de poids pour les collectivités rurales :

1. Valoriser l'image du territoire et accroître son attractivité
2. Dynamiser la vie locale
3. Stimuler le tissu associatif et économique

L'enjeu majeur est d'améliorer le cadre de vie des habitants, et également d'attirer les visiteurs. Ainsi le pôle Culture de la Communauté de Communes Aunis Sud assure quatre missions :

1. Soutenir les associations culturelles du territoire et les événements qu'elles organisent
2. Proposer une programmation culturelle intercommunale diversifiée
3. Garantir un apprentissage musical de qualité
4. Créer et animer un réseau des bibliothèques intercommunal

La Lecture Publique sur le territoire est portée par 17 communes, et depuis 2014, également par la Communauté de Communes Aunis Sud qui assume la compétence « gestion et animation d'un réseau des bibliothèques ». Le choix d'une compétence partielle est animé par le souhait de mettre en exergue des valeurs partagées telles que le collaboratif, l'esprit fédérateur et la préservation de l'identité de chacun.

Ainsi, en réponse à ces enjeux, trois objectifs ont été fixés :

- La mutualisation pour valoriser les communes
- L'accompagnement des bibliothèques dans leur modernisation
- La contribution à l'amélioration de la visibilité des structures et à leur accessibilité

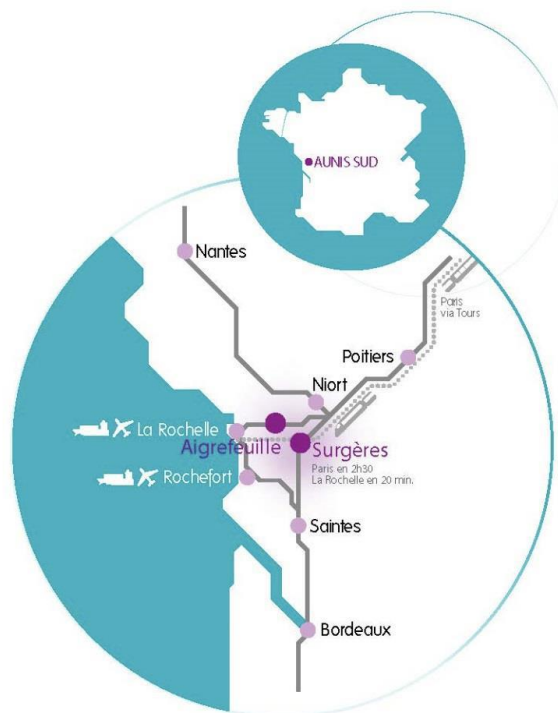
Ils reposent sur une étude générale du territoire, des communes et des bibliothèques, bâtie sur cinq axes :

- L'environnement
- Les bibliothèques du territoire : implantations, bâtiments et accessibilité
- Les collections
- Le public
- Les partenariats

I. Le territoire, les communes, les bibliothèques : portraits

I.1. Environnement

La Communauté de Communes Aunis Sud est un territoire rural, attractif grâce à sa proximité avec des pôles urbains comme La Rochelle, Niort et Rochefort. La gare TGV de Surgères contribue à ce dynamisme.

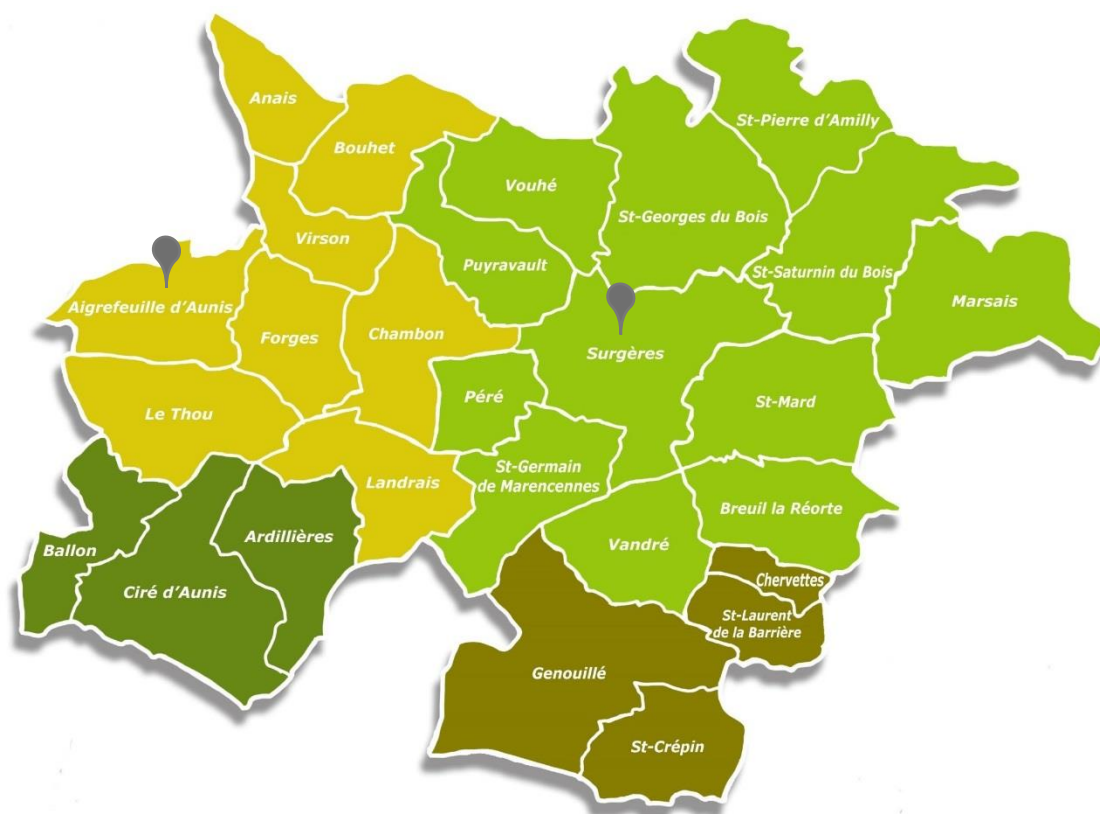


➤ 27 communes 31 440 habitants ; deux pôles est-ouest : Surgères et Aigrefeuille d'Aunis

La commune la moins peuplée compte 103 habitants, la plus peuplée, 6887 habitants. Quatre communes sont en zone de revitalisation rurale¹ : Chervettes, Genouillé, Saint Crépin et Saint Laurent de la Barrière.

Deux pôles, deux bassins de vie, signifient des habitudes de déplacement et de vie différents, qu'il faut prendre en compte.

¹ Créées par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995, les zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent des territoires ruraux qui rencontrent des difficultés particulières. Nouvelles dispositions prises et inscrites dans la loi relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005 et dans le décret n° 2005-1435 du 21 novembre 2005.



➤ 463,54 km² : superficie du territoire suite à la fusion

- St Pierre d'Amilly – Genouillé (N-S) : environ 25 minutes en voiture
- Marsais – Aigrefeuille (E-O) : environ 35 minutes en voiture
- Anais – Saint Crépin (NO-SE) : environ 30 minutes en voiture
- St Saturnin du bois – Ciré d'Aunis (NE-SO) : environ 30 minutes en voiture

➤ Contraintes et atouts pour un projet de réseau :

- Un territoire rural, attractif grâce à sa proximité avec des pôles urbains
- Un habitat dispersé, des besoins différents mais également communs : services de proximité, mutualisation
- 1 territoire, 2 bassins de vie : diversité des pratiques, des attentes
- Un territoire issu d'une fusion récente : les habitants prennent encore leurs marques
- Un territoire à taille humaine : moins de 40 minutes nord-sud, est-ouest

I.2. Les bibliothèques du territoire : implantations, bâtiments et accessibilité

➤ 17 communes sur 27 portent une bibliothèque municipale en 2016



Ces structures sont situées principalement en centre-bourg. Elles profitent ainsi de sa dynamique et se situent à proximité d'autres services publics comme la mairie, les écoles, les commerces, les salles des fêtes, le cœur du centre historique. Cependant, quelques points sont à améliorer comme la signalétique extérieure et les places de stationnement, voiture et vélo.

➤ **Accessibilité : un habitat dispersé**

Se pose alors la question des hameaux : sur le territoire, l'habitat est essentiellement dispersé et les transports en commun sont très peu nombreux. L'accès aux services nécessite un moyen de transport personnel (voiture, vélo etc.)

➤ **Les bâtiments (en 2016)**

Les sites dédiés à la Lecture Publique sont très différents et n'ont pas les mêmes capacités pour recevoir du public, organiser les fonds et proposer des actions culturelles.

Entre 25 et 35m ²	Entre 45 et 60m ²	Entre 80 et 100m ²	Entre 100m ² et 200m ²
Ardillières Chambon Saint Germain de Marencennes Saint Saturnin du bois	Bouhet Ciré d'Aunis Genouillé Péré Virson	Aigrefeuille d'Aunis Forges Landrais Vandré	Le Thou Puyravault Saint Georges du bois
Plus de 500m ² Surgères			

➤ Rayonnement des bibliothèques

Le rayonnement des bibliothèques est très différent d'une structure à l'autre. Pour la majorité, cela correspond à la commune. Certaines ont un rayonnement qui va au-delà de leur commune de rattachement, ce qui prouve leur dynamisme et leur capacité d'adaptation. D'autres au contraire, peinent à se rendre visible.

➤ Contraintes et atouts pour un projet de réseau

- Des bibliothèques en centre-bourg, des services à développer pour les hameaux
- Des structures différentes, un paysage de la lecture publique contrasté
- De la volonté et du dynamisme de la part des équipes et des communes
- Des équipes essentiellement composées de bénévoles, soudées et engagées
- Globalement, une harmonie entre les bénévoles et les professionnels
- Un rayonnement extra-municipal ou au contraire, un manque de visibilité au sein même de la commune

I.3. Collections

➤ Typologie

Les bibliothèques du territoire sont desservies par la Médiathèque Départementale 17. D'après la typologie déterminée par les bibliothèques départementale, il y a sur le territoire :

- 3 Points Lecture
- 11 Bibliothèques Relais de niveau 3
- 2 Bibliothèques Municipales de niveau 2
- 1 bibliothèque Municipale de niveau 1.

➤ Les fonds (chiffres 2014-2015)

Environ 80 000, c'est le nombre total de documents imprimés accessibles sur le territoire. A cela il faut ajouter les documents sonores et vidéos de la médiathèque de Surgères ainsi que les documents prêtés par la médiathèque départementale (imprimés, sonores et vidéos).

847 documents imprimés constituent le fonds le plus réduit. 25299 documents composent le fonds le plus important. Les autres fonds des bibliothèques du territoire comptent entre 1200 et 9000 documents imprimés.

➤ Les forces et les faiblesses des fonds propres

Les fonds sont parfois très vieillissants, les budgets acquisition réduits et les bénévoles ne sont pas toujours formés. Mais la variété à l'échelle du territoire, la complémentarité des fonds et la formation progressive des équipes en matière de gestion d'une bibliothèque (2 équipes en 2016), sont par contre, des points forts qu'il faut mettre en exergue et soutenir.

➤ Mise en perspective

A titre de comparaison, le réseau des bibliothèques de la Communauté d'agglomération de La Rochelle² est composé des mêmes types de bibliothèques.

➤ Contraintes et atouts pour un projet de réseau

- Des bibliothèques desservies par la Médiathèque Départementale
- Des structures différentes, des échanges porteurs
- Une variété et une complémentarité des fonds, parfois vieillissants, à valoriser et à rendre plus accessible
- Des équipes essentiellement composées de bénévoles, qui ont accès à la formation et à un accompagnement

I.4. Publics

➤ 75%, c'est le pourcentage d'actifs qui travaillent dans une commune autre que celle de résidence³.

Le phénomène de « village dortoir » a alors tendance à progresser. L'habitat se développe rapidement, et les services proposés ne sont plus toujours adaptés. Prendre la voiture est nécessaire pour se rendre au travail et avoir accès à d'autres services.

Le maillage des bibliothèques est assez dense : les habitants des communes sans bibliothèques sont à moins de 10 minutes de ce service en moyenne. Cette donnée est importante puisque, selon le rapport 2015 de l'inspection générale des bibliothèques :

« Toutes les études le montrent : outre la qualité des équipements, la fréquentation d'une bibliothèque est corrélée au temps nécessaire pour la rejoindre. Autour de 80 % des usagers des bibliothèques ont mis au plus un quart d'heure à s'y rendre. Il s'agit donc de la durée au-delà de laquelle la population juge le trajet dissuasif⁴. »

Il s'agit donc de valoriser cet atout, en veillant à ce que le maillage ne se relâche pas.

➤ 34,2%, c'est le pourcentage des personnes titulaires, au plus, d'un BEPC⁵

➤ 13,1%, c'est le taux de chômage des 15-64 ans⁶

Ces chiffres sont à prendre en compte pour le projet de réseau : un accompagnement des équipes sur ce sujet sera peut-être nécessaire, notamment au travers les politiques d'acquisition et la médiation culturelle.

² Regroupant les communes de Bourgneuf, Clavette, Croix-Chapeau, La Jarrie, Marsilly, Saint-Christophe, Saint Médard d'Aunis, Sainte-Soulle, Salles-sur-Mer, Thairé, Vérines

³ Insee, RP2008 et RP2013, exploitations principales

⁴ Rapport n°2015-033 décembre 2015 « L'équipement des communes et groupements de communes en bibliothèques : lacunes et inégalités territoriales », page 55

⁵ Insee, RP2008 et RP2013, exploitations principales

⁶ Insee, RP2008 et RP2013, exploitations principales

➤ Les publics des bibliothèques

A l'heure actuelle, le public des bibliothèques est surtout composé de scolaires. La jeunesse est donc bien présente dans les structures, jusqu'à l'âge de 10 ans environ. Le départ au collège puis au lycée provoque une baisse significative de la fréquentation des adolescents. Les retraités ainsi que les familles fréquentent plus spontanément les bibliothèques, souvent sous l'impulsion des enfants.

➤ Les horaires d'ouverture

Les bibliothèques du territoire offrent un accès régulier aux collections. Des progrès sont encore à faire en ce qui concerne les horaires d'ouverture, qui ne sont plus toujours totalement adaptés à la vie de la commune. Cependant, des efforts sont à souligner, puisque plusieurs d'entre elles proposent désormais une fermeture à 19h.

➤ Accès public à internet

La majorité des bibliothèques du territoire donne accès au public à internet. Sur le territoire, c'est un progrès puisqu'il y a un an, sur les 17 bibliothèques, seules 11 d'entre elles avaient un accès à internet et offraient un accès au public. Aujourd'hui, cela concerne 13 bibliothèques.

➤ L'accès à d'autres services

Des services variés sont proposés au sein des bibliothèques, notamment pour pallier certaines lacunes en termes d'accessibilité par exemple :

- Le portage à domicile
- Le portage en maison de retraite
- Deux catalogues en ligne
- Une circulation des documents entre 4 bibliothèques déjà en réseau informatique
- Une carte unique pour emprunter dans ces 4 bibliothèques

➤ Actions culturelles

Les communes s'emploient, avec les bibliothèques, à construire des projets d'animations cohérents avec la population et les services de proximité. Ainsi, la jeunesse est mise en avant, en partenariat avec les professionnels de la petite enfance, les centres de loisirs et les écoles. Le public adulte est également mis à l'honneur avec des prix des lecteurs, des conférences, des rencontres, des ateliers d'écriture et des expositions. Le fil conducteur est la promotion de la lecture et des arts, par la valorisation des associations, des artistes et des intervenants locaux.

Les bénévoles ainsi que les professionnels se forment à la médiathèque départementale, auprès de professionnels et dans le cadres d'autres organismes. L'étape suivante consiste à développer ces actions, les formations et à améliorer la communication.

La plupart de ces animations se déroulent dans les bibliothèques et, quand la place vient à manquer, dans les salles des fêtes attenantes.

➤ **Contraintes et atouts pour un projet de réseau**

- Phénomène de village dortoir
 - 34% de la population sans diplôme ou BEPC au plus
 - taux de chômage de 13%
 - Maillage dense : à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque en moyenne
 - Un public catalyseur : la jeunesse
 - Un accès à internet quasiment généralisé
 - Actions culturelles, un fil conducteur : la promotion de la lecture et des arts, par la valorisation des associations, des artistes et des intervenants locaux
 - Des équipes essentiellement composées de bénévoles, et des professionnels formés à la médiation
- } S'adapter à la population, adapter les services

1.5. Partenariats

➤ **La Médiathèque Départementale**

Parce qu'elle est essentielle pour le maintien, le développement et la promotion de la Lecture Publique sur le territoire, la Médiathèque Départementale est le premier partenaire des bibliothèques.

Le dépôt de documents permet aux bibliothèques d'enrichir leur fonds de documents imprimés, de proposer de la musique, de la vidéo aux usagers. Les supports d'animations fournis permettent de proposer des animations à l'intérieur et hors les murs.

Les formations dispensées sont essentielles pour professionnaliser les bénévoles et former les professionnels. L'offre numérique permet aux bibliothèques de proposer des services différents aux usagers.

➤ **Les communes**

Des communes coopèrent depuis plusieurs années, et échangent pratiques et méthodes. Elles contribuent également à la diffusion de l'information et conçoivent des animations communes. Cela se retrouve par exemple entre les communes de Bouhet, Forges, Landrais et Le Thou, de la Communauté de Communes Aunis Sud et les communes de Clavette, Thairé, Saint-Médard, Salles-sur-Mer et La Jarrie de la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

➤ **Les associations et artistes locaux**

Les principaux partenaires des bibliothèques sont les associations et les artistes locaux, qui ponctuellement ou régulièrement interviennent dans les bibliothèques. Il s'agit :

- Des foyers ruraux
 - Des associations gestionnaires de bibliothèques municipales
 - Des associations pour la promotion de domaines artistiques variés et de loisir etc.
- ➔ Ce constat est en cohérence avec la vie culturelle sur le territoire.

➤ **Atouts pour un projet de réseau**

- Des partenaires nombreux et variés
- Une vie culturelle locale riche

II. La culture sur le territoire

II.1. Les acteurs culturels sur le territoire

La Communauté de Communes Aunis Sud est un territoire où la culture est essentiellement portée par des structures privées (associations etc.), basées sur le bénévolat. Ce constat se vérifie dans les bibliothèques : pour une centaine de bénévoles, il y a 8 professionnels de la filière culturelle ou animation.

➤ Les acteurs

Les structures culturelles du territoire composent un tissu assez dense puisque plus de 70 acteurs culturels ont été identifiés. Une concentration est à noter à Surgères mais le maillage s'étend à l'ensemble du territoire.

Un grand panel de domaines artistiques est proposé, essentiellement par des structures privées. Une part importante est dédiée aux pratiques amateurs et de loisirs. Des compagnies professionnelles sont également présentes et ont un rayonnement qui va au-delà de la Communauté de Communes. Cela se vérifie également pour les structures amateurs.

Ces structures fonctionnent pour la plupart grâce au bénévolat, très actif sur le territoire, même si la tendance tend vers l'essoufflement et la difficulté à recruter.

➤ L'offre culturelle

L'offre culturelle est diversifiée dans la commune la plus peuplée (Surgères), et plus disparate sur le territoire. Elle a un rayonnement local et extracommunautaire, notamment dans le sud des Deux-Sèvres et en Charente-Maritime.

La part des structures porteuses de pratiques amateurs et de loisir est de l'ordre de 50%. L'offre se concentre sur la période estivale mais une programmation culturelle est proposée aux habitants tout au long de l'année.

L'ensemble des domaines artistiques est bien représenté mais une dynamique forte est impulsée autour de la musique et du théâtre.

II.2. La politique culturelle menée par la Communauté de Communes Aunis Sud

La difficulté majeure est de prendre en compte les deux bassins de vie, qui correspondaient aux anciennes Communautés de Communes, aujourd'hui fusionnées. Un soin particulier est apporté à la cohérence par rapport au nouveau territoire et à la mise en réseau des acteurs culturels, dont ceux de la Lecture Publique.

➤ La compétence « culture » d'Aunis Sud

La Communauté de Communes Aunis Sud porte la compétence optionnelle « culture ». Celle-ci est déclinée en trois pôles :

- Les équipements culturels
- L'action culturelle
- Le réseau des bibliothèques

Ainsi la Communauté de Communes Aunis Sud soutient les associations culturelles, garantit un apprentissage ainsi qu'une pratique musicale accessible à tous et développe un réseau des bibliothèques.

➤ L'espace culturel Le Palace

Cet espace, situé à Surgères, est géré par une association et subventionné par la Communauté de Communes Aunis Sud. L'association a trois missions principales :

L'exploitation d'un centre multimédia (cinéma, vidéo-cinéma, organisation de festivals en rapport avec l'image) : Le Palace offre donc une programmation récente de films, plusieurs fois par jour, 365 jours par an.

L'exploitation d'un espace Culture Multimédia baptisé « Le Café des Images » : Il s'agit d'un véritable lieu de rencontre, autour des nouvelles technologies et de l'image. Des ateliers sont proposés comme « créer un site internet », « naviguer sur le web ». Les participants sont accompagnés par deux animateurs. Un accès libre est proposé au banc de montage vidéo, aux logiciels multimédia, à internet et à de la documentation spécialisée (photographie, cinéma, graphisme etc.).

Une programmation de saisons culturelles : De nombreux artistes se retrouvent sur les planches du Palace pour les habitants de la CdC : des pièces de théâtre et des concerts sont prévus chaque année.

➤ Le conservatoire intercommunal de musique

Le conservatoire, situé à Surgères, accueille plus de 250 élèves et l'enseignement est dispensé par une équipe pédagogique de 16 professeurs.

De 3 ans, à bien plus, le conservatoire est un véritable lieu intergénérationnel puisque des ateliers sont proposés aussi bien aux tout-petits qu'aux adultes. La pratique collective est un véritable enjeu de l'enseignement musical.

Ainsi des ateliers d'éveil musical sont proposés aux 3-6 ans, des cours d'instruments collectif ou individuel pour tous les âges, des cours de chant, des ateliers « découverte ». Il est également possible, à partir de 7 ans, d'apprendre la musique en jouant ensemble (Apprentissage Musical par l'Orchestre).

Des concerts et des spectacles sont également organisés, afin que les élèves puissent aller à la rencontre du public, tout au long de l'année. Des rencontres avec des artistes, des compositeurs et d'autres conservatoires sont également proposés.

➤ L'Ecole de Musique de la Petite Aunis (EMPA)

Cette école de musique est gérée par une association. Elle dispense des cours à Aigrefeuille d'Aunis et hors de la Communauté de Communes Aunis Sud, à Sainte Soulle et La Jarrie. Elle propose également des ateliers d'éveil musical, des cours collectifs ou individuels, des cours de chant ainsi que des cours de découverte.

Ainsi la politique culturelle menée par la Communauté de Communes Aunis Sud s'articule autour de 3 axes :

- La valorisation de l'existant
- La valorisation des acteurs culturels locaux
- Un accès à la culture au plus grand nombre

III. Les trois objectifs de la politique de Lecture Publique Aunis Sud

Cette l'étude du terrain et la connaissance de l'existant ont donc permis de dégager les objectifs de la politique de Lecture Publique qui sera menée jusqu'en 2020, à savoir :

- Valoriser les bibliothèques municipales et créer du lien social
- Mettre à jour les bibliothèques, par la fourniture d'outils adaptés afin de pouvoir se concentrer sur la qualité d'accueil et l'action culturelle
- Les rendre encore plus visibles et accessibles, en mettant en avant les compétences et la créativité de chaque acteur

➤ Pourquoi ? Les bibliothèques rurales, des lieux de vie et de partage

Petite taille et petite collection ne sont pas synonymes d'immobilisme. Cela exige au contraire de l'énergie et de l'inventivité, afin d'être au plus près de l'habitant. Cette proximité est précieuse.

Parce que les bibliothèques sont situées au cœur des communes, parce qu'elles sont le seul lieu accessible gratuitement et donc ouvert à tous, sans distinction, elles constituent un lieu nécessaire pour les communes rurales, en manque de lieux de rencontres et de culture.

La bibliothèque est donc, pour les communes du territoire, un lieu ressources où il est possible :

- D'accéder à une offre culturelle
- D'être informé sur celle du territoire et des alentours
- De rencontrer d'autres habitants de la commune, d'échanger et de créer des liens

Le réseau est alors un facilitateur de plus dans cette conception de la bibliothèque comme lieu de vie, d'échange, pour soi. Cela se traduit notamment par l'organisation de rencontres afin d'échanger des idées pour valoriser la bibliothèque et aider les habitants à s'approprier ces lieux.

III.1. accompagner, valoriser, faire du lien

Valoriser les communes est essentiel. C'est dans cet esprit que se développe le réseau des bibliothèques, en mettant en avant :

- Le service public de proximité
- Les ressources de chaque bibliothèque
- Les compétences, les savoir-faire et la créativité des équipes

Paramètre important à prendre en compte, sur le territoire il y a :

- 8 professionnels de la filière Culture ou animation
- Une centaine de bénévoles
- Une médiathèque fonctionnant avec une équipe exclusivement composée de professionnels.

Ainsi, la première mission du service « réseau des bibliothèques Aunis Sud » est d'être un facilitateur.

➤ **Comment ?**

- Par des conseils techniques et bibliothéconomiques, en rappelant que la Médiathèque Départementale est leur interlocuteur privilégié.
- Par la diffusion d'informations (rappels juridiques, organisation d'animations etc.)
- L'organisation régulière de rencontres et d'ateliers pour les acteurs de la Lecture Publique du territoire (ateliers, rencontres thématiques)

Valoriser les communes, c'est aussi valoriser l'existant, surtout lorsque celui-ci contribue fortement à la vie du réseau et constitue un lien important entre l'habitant et les bibliothèques.

➤ **La Ronde des Histoires : une coopération réussie, dans le cadre du Projet Éducatif Local**

« La Ronde des Histoires » est un projet né en 2010, porté par la bibliothèque puis la commune de Saint Georges du Bois et accompagné par la Communauté de Communes Aunis Sud, par le biais du service Enfance, Jeunesse, Famille.

Ce projet est constitué d'un ensemble d'animations, dont le socle commun est la littérature jeunesse. Les intervenants, essentiellement des artistes locaux, proposent ainsi des spectacles en lien avec les arts, le quotidien, dans un souci constant d'amener les tout-petits à la lecture.

Cet ensemble d'animation est consacré aux 0-3 ans et à leurs accompagnateurs, professionnels et parents. Ainsi le service Enfance, Jeunesse, Famille, dans le cadre du Projet Éducatif Local, maintient le lien entre les bibliothèques, les professionnels du spectacle et de la Petite Enfance. Cela se retrouve dans les objectifs de ce projet :

- Favoriser le lien social
- Lutter contre l'illettrisme et l'isolement
- Créer des temps parents – enfants
- Participer au développement éducatif local, en favorisant le lien entre les acteurs éducatifs et culturels du territoire
- Valoriser, découvrir des artistes locaux
- Permettre aux familles de (re)découvrir les bibliothèques
- Dynamiser l'activité dans les bibliothèques et favoriser le lien entre elles

III.2. Les bibliothèques : une mise à jour nécessaire

La seconde mission du service est d'accompagner les équipes dans leur utilisation des nouvelles technologies. Si la majorité des bibliothèques du territoire sont aujourd'hui dotées d'ordinateurs et d'une connexion internet, toutes les équipes n'ont pas adopté un fonctionnement informatisé pour la gestion de leur structure. Le projet d'informatisation des bibliothèques permettra donc de :

- Contribuer à la réduction de la fracture numérique sur le territoire
- Fournir aux équipes des outils communs, performants, adaptés à leurs besoins
- Mettre en commun, fonctionner en réseau, pour les équipes et pour les habitants

➤ *Comment ?*

En fournissant un Système Informatique de Gestion des Bibliothèques en réseau, afin de bâtir un véritable réseau informatique et humain.

En mettant à disposition du matériel informatique : ordinateurs, douchettes, imprimantes

En développant un portail internet, afin que l'habitant puisse, de partout, consulter le catalogue des bibliothèques du réseau et profiter d'autres services

Dans le cadre de cette mission, le service s'emploie également à accompagner les équipes dans leur volonté de rompre avec l'idée de désuétude de la bibliothèque. Le livre tient toujours une place de choix dans les structures du territoire ; le besoin de bibliothèques conviviales, lieux de partage, de découverte et d'échange est bien présent également.

➤ *Comment ?*

Par des actions organisées par les équipes telles que des spectacles, des ateliers créatifs adultes – enfants, des participations à des vide-greniers et des partenariats avec le monde associatif local.

Par le service Réseau des bibliothèques, qui diffuse l'information à l'ensemble des acteurs de la Lecture Publique sur le territoire ainsi que chez les partenaires, et qui accompagne les organisateurs qui le souhaitent.

III.3. Rendre visible et faciliter l'accès

➤ *Des outils simples pour appréhender et s'approprier les nouvelles technologies*

Parce qu'un réseau ne peut pas fonctionner sans échange et partage, le service a rapidement mis en place un outil de diffusion de l'information : **une newsletter**.

Publiée tous les deux mois, elle est dédiée aux acteurs de la Lecture Publique sur le territoire et aux partenaires. Cet outil a été créé afin que chacun puisse se tenir informé de ce qui se passe près de chez soi, chez les voisins et parfois, à l'autre bout du monde. Ce document est alimenté par les équipes des bibliothèques et la coordinatrice du réseau, qui la rédige également. Elle est ensuite réalisée par le service Communication et distribuée sous format PDF enrichi par mail.

L'usage de l'informatique en bibliothèque est primordial pour la gestion et les échanges. Cependant, sur le territoire, toutes n'étaient pas dotées d'ordinateur et d'internet il y a un an : sur 17 bibliothèques, 10 seulement avaient un accès internet. Aujourd'hui, ce chiffre est passé à 14.

La newsletter, rapidement mise en place, l'usage du mail pour communiquer ainsi que l'utilisation d'outils comme Doodle et Google Forms ont permis de déceler les disparités informatiques dans les bibliothèques. Après un an d'utilisation, l'usage de l'informatique s'est généralisé au sein des équipes et a contribué à améliorer la communication avec la coordination, les autres structures et les usagers.

➤ **Des actions simples auprès du public**

Parce qu'un réseau des bibliothèques a pour but de valoriser les bibliothèques auprès des habitants du territoire, une première animation de réseau, « Les Sacs Mystères », a été mise en place.

Qu'est-ce que c'est ?

Les équipes volontaires proposent à leurs usagers une sélection de documents, placés dans des sacs. L'utilisateur en choisit un et découvre son contenu chez lui.

Les objectifs

Proposer une animation qui ne nécessite pas une grande logistique mais qui demande aux équipes de s'organiser ensemble et de partager.

Valoriser l'ensemble des collections, notamment les documents qui sortent peu ou qui sont plus difficiles à mettre en avant.

Inviter l'utilisateur à découvrir d'autres thèmes, d'autres genres, sans imposer.

Une meilleure communication permet de rendre les bibliothèques plus visibles et donc plus accessibles. L'informatisation va également dans ce sens : une plus grande accessibilité aux collections, pour une valorisation plus pertinente.

La diffusion des activités proposées par les équipes à plus grande échelle contribuera également à rompre avec l'image « sélective » de la bibliothèque : chacun peut trouver une raison d'y aller et de se l'attribuer.

L'année 2016 a été riche pour les équipes du réseau et le service. Les éléments mis en place cette année s'appuient notamment sur le travail effectué depuis 2013.

IV. Le réseau des bibliothèques Aunis Sud : mise en place, réalisations et projets

Ainsi, depuis 2013, plusieurs étapes ont été nécessaires afin de mettre en place un réseau des bibliothèques.

IV.1. Le réseau pas à pas

La Communauté de Communes Aunis Sud est issue de la fusion de la Communauté de Communes Plaine d'Aunis, qui portait un réseau des bibliothèques, et la Communauté de Communes de Surgères, qui accompagnait un projet de coopération entre bibliothèques autour de la littérature jeunesse nommé « La Ronde des histoires ». L'idée de réseau n'est donc pas inconnue lorsque la fusion se prépare.

Le réseau	Informatisation	
Pré-projet		En 2013 , les élus, les agents et les équipes des bibliothèques volontaires se rencontrent, pour étudier l'opportunité d'un réseau porté par le futur territoire. L'existant conforte la pertinence d'un tel service. Débute alors le pré-projet, avec un premier état des lieux et une identification des besoins par la bibliothécaire – coordinatrice en poste à la CdC Plaine d'Aunis.
	Pré-projet	En 2014-2015 , les discussions se poursuivent avec les équipes des bibliothèques volontaires, notamment au sujet de l'informatisation (logiciel et catalogue communs). Les enjeux et les objectifs du futur réseau sont précisés, ainsi que les missions du service et de l'agent à recruter.
Projet	Projet	En 2015 , un agent responsable du réseau est recruté. Sa mission principale consiste alors à construire des liens solides entre les bibliothèques, et avec la coordination. Débute un second état des lieux, plus précis, dans le cadre de l'informatisation, ainsi que les premiers accompagnements bibliothéconomiques.
Réalisation		
		Réalisation

IV.2. Un fonctionnement sur la base du volontariat et de la participation

Le volontariat et la participation ne sont pas des notions nouvelles en bibliothèque. C'est sur ces bases que les élus communautaires ont choisi de bâtir le réseau.

➤ Donner du sens pour contribuer au réseau

Le choix de porter le réseau est motivé par une volonté de rendre chaque acteur de la Lecture Publique partie prenante du projet. Actuellement, 17 communes ont signé la charte, dont trois sans bibliothèque. 10 ont choisi de participer à la mise en réseau informatique.

Communes	Structures	Mise en réseau informatique
Aigrefeuille d'Aunis	Bibliothèque Relais 3	
Bouhet	Bibliothèque Relais 3	●
Breuil-la-Réorte		
Chambon	Point Lecture	●
Ciré d'Aunis	Bibliothèque Relais 3	●
Forges	Bibliothèque Relais 3	●
Genouillé	Bibliothèque Municipale 2	
Landrais	Bibliothèque Relais 3	●
Le Thou	Bibliothèque Municipale 2	●
Péré	Point Lecture	
Saint Georges du Bois	Bibliothèque Relais 3	●
Saint Germain de Marencennes	Bibliothèque Relais 3	●
Saint Mard		
Saint Pierre d'Amilly		
Saint Saturnin du Bois	Point Lecture	●
Surgères	Bibliothèque Municipale 1	
Vandré	Bibliothèque Relais 3	●

➤ Se rassembler autour d'un projet commun

Le volontariat permet donc à chacun de contribuer à la construction et au fonctionnement du réseau, sous la coordination de la bibliothécaire, responsable du réseau. Cette contribution doit être encadrée afin que les professionnels, les bénévoles et les habitants puissent être entendus et respectés. Formaliser est nécessaire afin de construire un projet solide, au budget maîtrisé. Cela se traduit par :

- Une politique de Lecture Publique assumée et en cohérence avec le projet de territoire
- Une charte construite avec les bibliothèques volontaires, amenée à évoluer avec le développement du réseau
- L'établissement d'une convention pour la fourniture de l'outil de gestion, des services inhérents et du matériel informatique par la Communauté de Communes
- Une consultation des bibliothèques volontaires et des élus des communes dans la construction du projet et ce, depuis 2013

➤ Des statuts différents, un réseau

Le réseau fonctionne avec un public varié :

- Des bénévoles (une centaine) composent la majorité des équipes
- Des professionnels municipaux (8), qui encadrent ou non des bénévoles et travaillent en collaboration avec le service « Réseau des bibliothèques ».
- Des professionnels intercommunaux, qui accompagnent l'ensemble de ce public
- Les professionnels de la Médiathèque Départementale 17, première partenaire des bibliothèques du réseau

Cette variété est précieuse, puisqu'elle est porteuse de plusieurs voix ayant un rapport différent aux bibliothèques et à la Lecture Publique :

- Le bénévole, également habitant, connaît bien son public et la vie de sa commune : ses connaissances sont essentielles pour avoir un instantané pertinent des communes et du territoire.
- Le professionnel apporte son expertise. Il doit assurer un service public de qualité, initier des projets. Ses analyses du public et des collections sont primordiales pour le bon fonctionnement de sa structure et du réseau.

➤ Valoriser les richesses et les compétences de chacun

Afin que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice, les équipes peuvent proposer des ateliers, des animations :

- Dans une logique de valorisation des collections
- Dans le respect de la charte : les équipes sont informées de la programmation des autres structures et sont invitées à la diffuser.
- En veillant à ce qu'elles profitent au plus grand nombre

Les professionnels apportent également leur expertise pour accompagner les bénévoles dans leur quotidien, afin de garantir un service public de qualité.

IV.3. Le service « Réseau des bibliothèques »

Le service « réseau des bibliothèques » a donc été créé en 2015 afin de mettre en place, organiser et piloter le réseau des bibliothèques Aunis Sud.

➤ Le personnel

Le service « Réseau des bibliothèques » est composé d'une bibliothécaire territoriale, à temps plein depuis mai 2015. Elle a pour missions de :

- Participer à la construction de la politique culturelle menée sur le territoire, par le prisme de la Lecture Publique
- Piloter le projet réseau (échanges avec les élus, projet informatisation et l'ensemble des services inhérents ; mise en place des outils et animation du réseau ; tâches administratives et budgétaires etc.)
- Accompagner et conseiller les équipes (bibliothéconomie, administration, etc.)
- Mettre en place, soutenir des partenariats

L'agent est itinérant et est basé au siège de la CdC Aunis Sud.

➤ Moyens techniques

Transport	Un véhicule dédié au service, adapté au transport des personnes (5 places) et de matériel (caisses, panneaux, tableaux)
Matériel informatique	Adapté à l'itinérance : PC Pro portable, douchette, téléphone portable
Petit équipement	Caisses à roulettes, présentoirs, chevalet de conférence etc.
Littérature professionnelle	Pour la coordination et emprutable par les équipes du réseau. Fonds composé de 25 documents imprimés.

➤ La transversalité avec les autres services

Le service Réseau des bibliothèques dépend du pôle culture regroupant le conservatoire de musique, l'action culturelle et le patrimoine. Une journée sur le site archéologique intercommunal à Saint Saturnin du Bois pour la jeunesse, a été organisée par la responsable du site et le service Enfance, Jeunesse, Famille (centres de loisirs et RAM). Le service Réseau a été convié et des lectures ainsi que la découverte de l'histoire et de l'archéologie par le livre ont été proposées.

Le service Enfance, Jeunesse, Famille a invité plusieurs fois le service Réseau à participer également à des ateliers « Vivre Ensemble », qui consistent à proposer des temps de détente, de réflexion, d'information et de loisirs au public de la Banque Alimentaire. Un projet de lecture animé du conte « Nemma ou le rêve d'une girafe » est également proposé aux bibliothèques du réseau : cette histoire, co-écrite par la responsable du Relais Assistantes Maternelles Ouest du territoire et une assistante maternelle également bénévole en bibliothèque, avait d'abord été mis en scène. Une version proche du kamishibai a ensuite été adaptée, pour continuer à faire vivre le conte. Ce medium est particulièrement adapté aux bibliothèques.

Le service Réseau fonctionne également en collaboration avec le service technique, par le biais du gestionnaire du parc informatique, afin d'accompagner la coordinatrice dans le projet d'informatisation et de mise en réseau (installation de matériel, conseils et travaux collectifs autour du cahier des charges).

Le service Communication conseille la coordinatrice et réalise la communication du réseau. Ce service conçoit également la newsletter à destination des équipes.

➤ Communication

La newsletter est un outil précieux pour communiquer avec les équipes. Pour sa première année de fonctionnement, le service « réseau des bibliothèques » a axé son action vers les équipes, afin de tisser des liens entre les acteurs de la lecture publique du territoire.

D'autres outils ont été mis en place :

Les biblio'thés

Il s'agit de réunions informelles où chaque membre et partenaire du réseau est convié. Pas d'ordre du jour, pas d'invitation officielle, chacun peut y participer, à la seule condition d'échanger sur des thèmes en lien avec les bibliothèques, la culture. Les biblio'thés ont lieu tous les mois, de septembre à juin. Ces moments privilégiés permettent aux équipes de se découvrir et d'échanger sur leurs pratiques, leurs difficultés et leurs réussites. Il ne faut pas oublier que les bénévoles sont nombreux, et il est essentiel qu'ils continuent à donner sens et à prendre plaisir.

Les réunions de réseau

Rencontres plus formelles, où il est question de la vie du réseau. C'est le moment pour discuter des projets, échanger et effectuer des retours des actions passées. Elles se tiennent tous les 3 mois.

Les ateliers

Il s'agit de moments privilégiés, coordonnés ou organisés par le service. Chacun peut proposer une thématique. Ainsi, depuis janvier 2016, se sont tenus 3 ateliers :

- L'atelier TAP, initié par les bénévoles de la bibliothèque de Forges et accueilli par la bibliothèque du Thou, organisatrice de TAP. Comment sont-ils vécus par les équipes ? Quel est le rôle de la bibliothèque ? Comment échanger avec les élus, les animateurs ? Un agent du service Enfance, Jeunesse, Famille de la CdC en charge de l'accompagnement des coordinations de TAP était présent.
- L'atelier « collection » sur le thème du bien-être, initié par la coordination. Discussion sur ces thématiques, très présentes dans les médias et dans l'édition. Quelles réponses aux usagers demandeurs ? Maîtriser les collections, valoriser son fonds.
- L'atelier « Poésie contemporaine », initié par l'équipe de la médiathèque de Surgères. La ville de Surgères est détentrice du label « Ville en poésie » et a développé un fonds ainsi que des compétences en matière de poésie. Cet atelier a pour but de sensibiliser les participants à la poésie contemporaine. Il est organisé en deux temps : le premier est consacré à la découverte, le second à la manière d'animer une ville, une bibliothèque en poésie.

Des outils de communication à destination directe du public ont également été proposés ou sont en cours de développement.

Un dépliant et des affiches pour l'animation « Les Sacs Mystères »

Les services Réseau des bibliothèques et Communication ont conçu un dépliant reprenant l'ensemble des bibliothèques du territoire sur une carte, avec les horaires d'ouvertures et les coordonnées. L'animation de réseau « Les sacs mystères » a également fait l'objet d'une communication envers le grand public par voie d'affichage, radio et presse locales.

Une présence sur le site internet de la Communauté de Communes Aunis Sud

La présence du réseau sur le site de la Communauté de Communes Aunis Sud est en construction. Actuellement, les coordonnées des bibliothèques sont présentes sur les fiches des communes, pour les intégrer pleinement comme service de proximité.

V. Accompagner les bibliothèques dans leur modernisation : le projet de réseau informatique

V.1. Première action : constituer un réseau informatique

L'un des objectifs du réseau est d'accompagner les bibliothèques dans la mise en place d'un réseau informatique.

➤ La mise en réseau informatique, 10 structures pour constituer un noyau

Le projet est jeune et il faut du temps à chacun pour trouver sa place et la manière de contribuer au réseau. Le but est que chaque équipe puisse participer à sa mesure et selon ses possibilités. Ainsi, sur les 14 structures signataires de la charte, 10 ont choisi de participer à la première phase de mise en réseau informatique. Pour des raisons techniques ou organisationnelles, les 4 autres structures ne sont pour l'instant pas concernées par ce projet, mais contribuent pleinement à la vie du réseau.

Ainsi, sur les 10 structures volontaires pour cette mise en réseau informatique :

- 6 sont déjà informatisées. Il s'agit donc pour elles d'une réinformatisation et d'une mise en réseau (Bouhet, Ciré d'Aunis, Forges, Landrais, Le Thou, Saint Georges du Bois).
- 1 est en partie informatisée. Il s'agit donc de l'informatiser complètement et de la mettre en réseau (Vandré).
- 3 ne sont pas informatisées du tout : il s'agit de leur apporter un outil de gestion et une mise en réseau (Chambon, Saint Germain de Marencennes, Saint Saturnin du Bois).

➤ Les moyens mis à disposition

Ce projet de mise en réseau informatique inclut la fourniture du matériel informatique, afin de proposer aux structures un service complet. Un état des lieux a confirmé un réel besoin.

Pour mener à bien ce projet, un budget investissement de 80 000€ a été voté en 2016. Cette estimation inclut le logiciel et l'ensemble des services inhérents à une mise en réseau informatique, le portail et le matériel informatique.

La responsable du réseau ainsi que le gestionnaire du parc informatique encadrent le projet.

➤ Le déroulement



La première phase de ce projet consiste à mettre en place le matériel informatique, à savoir : une unité centrale, un écran, une imprimante et une douchette. La seconde consiste à installer le logiciel, harmoniser les bases. La troisième consiste à établir un catalogue commun et à le mettre en ligne. La quatrième étape consiste à concevoir et mettre en ligne un portail web.

V.2. Seconde action : penser les services aux publics, à partir de ce nouvel outil

Cet outil a pour vocation d'améliorer les services rendus aux usagers. Cette action se déroulera en deux phases, qui constitueront les bases pour un bon fonctionnement en réseau.

Le portail permettra en premier lieu de donner accès à l'utilisateur à un compte personnel pour effectuer des réservations, suivre ses prêts etc. Cette mise en réseau informatique permettra également de renseigner l'utilisateur sur la présence du document recherché dans une bibliothèque du réseau.

Cette mise en réseau informatique permettra aux équipes d'avoir une connaissance du fonds des autres bibliothèques, afin de pouvoir échanger sur leurs pratiques, nourrir leur fonds pour une action etc.

La mise en place de ces services est prévue entre 2017 et 2018. Il sera alors possible de lancer la seconde phase, encore à construire : la mise en place d'une navette pour la circulation des documents.

VI. Actions à venir

VI.1. Les collections, la circulation des documents

➤ La mise en place d'une politique d'acquisition concertée (2017-2018)⁷

Dans cet esprit de réseau, la mise en place d'une politique d'acquisition concertée permettra aux équipes de nourrir leurs fonds, de le valoriser et d'optimiser les dépenses, dans un souci de cohérence avec le public et les autres bibliothèques.

➤ La mise en place d'un système de navettes (2018-2019)⁸

Il s'agit de mettre en place un système de circulation des documents entre les bibliothèques. Le but est de permettre aux usagers de faire venir un document d'une autre structure, afin de pouvoir le consulter, l'emprunter. Ce service est une réponse à la notion d'équité territoriale.

➤ La mise en place d'un fonds itinérant (2016-2020)

Pour un réseau, ce type de projet permet d'apporter du dynamisme dans les bibliothèques par un enrichissement ponctuel des collections, permettre aux plus petites structures de profiter du dynamisme d'un fonds qui change régulièrement, développer des animations ainsi que des services pour l'utilisateur et contribuer à « l'esprit réseau ».

Il est important de mettre en place ce type de projet dès le début de la construction d'un réseau, car cela le rend visible aux yeux des équipes et des habitants. Constituer un fonds itinérant prend du temps et nécessite un budget. Constituer petit à petit les malles permet d'échelonner les dépenses, de les développer et de les nourrir progressivement.

Ainsi, se développent dès 2017, un fonds « kamishibaï », avec la contribution des équipes volontaires membres du réseau des bibliothèques Aunis Sud ainsi qu'un fonds « Archéologie », avec le concours de la responsable Culture et Patrimoine.

VI.2. Les actions culturelles

➤ Le développement d'une animation de réseau (2016-2020)

« Les sacs mystères » ont été mis en place en hiver 2015 puis expérimentés durant l'été 2016. Il s'avère que ces deux moments correspondent à des périodes creuses pour les bibliothèques. Pour 2017, il s'agit de proposer cette animation au printemps, de mars à début juin. Des portes ouvertes dans chaque bibliothèque participante pour le lancement seront l'occasion de faire découvrir autrement les structures et de marquer l'événement.

« Les sacs mystères » est une première animation de réseau. D'autres animations, d'autres événements réseau pourront être créés, afin de promouvoir au mieux la Lecture Publique sur le territoire, en cohérence avec le projet scientifique et culturel du réseau.

⁷ Dates prévisionnelles

⁸ Idem

VI.3. Communication

➤ Le public (2016-2020)

La prochaine étape consiste à se concentrer sur la communication envers le public : qu'est-ce qu'une bibliothèque ? Qu'y trouve-t-on ? Qu'est-ce qu'un réseau ? A quoi sert-il ? Une réflexion est menée pour déterminer le médium le plus pertinent.

Les bibliothèques souffrent d'une image négative. Pourtant, les équipes veillent à proposer des moments d'échanges, de partage, afin que l'habitant s'approprie les lieux. Des actions sont déjà en cours, et d'autres sont en développement. Il s'agira donc de penser une communication juste, pertinente, qui repose sur des actions, afin de présenter la bibliothèque comme un véritable lieu de vie, et le réseau comme un facilitateur.

➤ Accompagner l'appropriation du site web (2017-2018)

Le portail prévu dans le projet d'informatisation et de mise en réseau est une première étape dans la construction d'une image nouvelle des bibliothèques, plus en phase avec leur réalité. Cet outil permettra par exemple de mettre en commun les agendas des bibliothèques et ainsi de valoriser leurs actions.

Mais un site seul, même bien conçu, a besoin d'être amené auprès des équipes et des habitants. Il s'agit donc de trouver une communication adaptée autour de cet outil, afin que les équipes se l'approprient pleinement et que les habitants donnent sens, l'utilisent.

➤ Une présence sur les réseaux sociaux ? (2018) ?

Les bibliothèques et les réseaux de Lecture Publique sont très présents sur les réseaux sociaux : l'intérêt est d'être au plus près de la population, qui utilise quotidiennement ces outils pour s'informer, se renseigner, réagir. Cet outil ne peut plus être négligé.

Il s'agira en premier lieu d'étudier la pertinence d'une telle communication puis de définir quels réseaux sociaux seront les plus adaptés.

VI. 4. Mettre en place et développer des pratiques participatives (2017-2020)

Mettre en place des pratiques participatives signifie gérer et présenter autrement, en laissant la place à la créativité des professionnels, des bénévoles et des usagers. Cela entre pleinement dans la réalité des bibliothèques du réseau, dans lesquelles l'habitant est parfois déjà impliqué, en témoigne par exemple, le nombre de bénévoles investis.

Lieu de proximité propice à l'échange, accessible à tous gratuitement, la bibliothèque peut être créatrice de lien social, peut contribuer au dynamisme de la commune ainsi qu'à la redynamisation de la vie locale. Il s'agit donc d'accompagner les élus et les équipes dans leur désir de faire de leur bibliothèque municipale un lieu de partage et de cohésion, tout en veillant à la qualité du service rendu à la population.

? Date prévisionnelle